

Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur de Canoë-Kayak Option Eau calme - Eau vive

Dates et lieux de formation

- Module court du CQP : 25 et 26 avril 2020 à Metz

Conditions d'inscription

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire d'une licence Canoë Plus
- Être titulaire du diplôme de MFPC option EC-EV à jour
- Ou être titulaire du diplôme de Moniteur Fédéral à jour + 2 Pagaies Couleurs Bleues Eau Calme et Eau Vive
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Coût de la formation : 150 €

Comprenant les frais de location du site de formation, les frais matériels, les frais des formateurs et les frais administratifs ; non compris les frais de restauration, d'hébergement et les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Les frais pédagogiques seront prélevés via Extranet directement sur le compte de la structure, à l'inscription à la formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

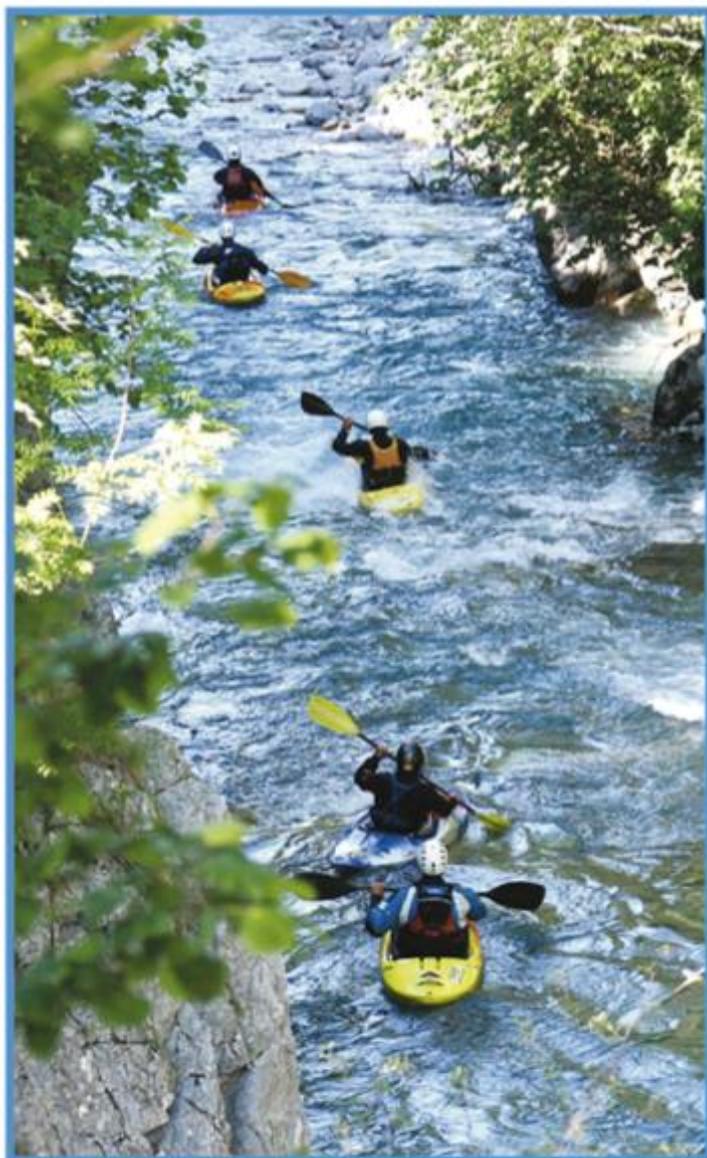
- Date limite d'envoi du dossier : le 3 avril 2020
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Fédération Française de Canoë Kayak
Service Formation
Base Nautique Olympique et Paralympique 2024
Route de Torcy
77360 VAIRES SUR MARNE
Email : serviceformation@ffck.org

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CNEF CQP)

Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur de Canoë-Kayak

PRÉSENTATION DU DIPLOME ET DU MODULE COURT



Le CQP c'est quoi ?

C'est un diplôme d'encadrement et d'enseignement du Canoë-Kayak géré par la FFCK par délégation de la Branche Professionnelle.

Le détenteur d'un CQP de moniteur de Canoë-Kayak est un **cadre pédagogiquement autonome** qui dispose des mêmes prérogatives que le MFPC.

Il permet **d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie** dans une limite de **360 heures annuelles**.

Il existe deux options identiques aux diplômes du MFPC :

- Option Eau Calme - Eau Vive
- Option Eau Calme - Mer



Quelles sont les prérogatives d'encadrement du CQP ?

CQP DE MONITEUR CK « EAU CALME - EAU VIVE »		CQP DE MONITEUR CK « EAU CALME - MER »	
CONDITIONS EN EAU VIVE	CONDITIONS EN EAU CALME	CONDITIONS EN MER	
<ul style="list-style-type: none"> ■ classe II, passages de classe III isolés ■ tous sports de pagaie, sauf raft 	<ul style="list-style-type: none"> ■ eau calme ■ tous sports de pagaie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre sur le site d'évolution ■ jusqu'à 1 mille d'un abri ■ tous sports de pagaie 	

Qu'est-ce que le module court du CQP ?

C'est une formation de 2 jours, de la FFCK, mise en œuvre par les CRCK à destination des Moniteurs Fédéraux et des Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs, qui leur permettra d'obtenir le CQP.

- Une formation d'une journée sur « l'intégration de son activité dans le fonctionnement d'une structure » (Bloc 4 du diplôme du CQP).
- Une journée de certification portant sur des épreuves de sécurité.



Quelles conditions pour s'inscrire au module court ?

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir une licence à jour (licence C+)
- Avoir un diplôme de MFPC à jour
- Avoir un diplôme de Moniteur Fédéral à jour + 2 Pagaies Couleurs Bleues (en fonction de l'option choisie)

Il semble donc intéressant d'envisager, si besoin, le recyclage de son diplôme fédéral ainsi que l'obtention de Pagaies Couleurs Bleues afin d'anticiper les inscriptions au module court du CQP.

Combien ça coûte ?

Le coût du week-end est de 150 euros et comprend les frais suivants :

- Frais de location des sites de formation
- Frais matériels
- Frais des formateurs
- Frais de fonctionnement administratif

Comment s'inscrire ?

C'est le club qui inscrit ses stagiaires auprès du service formation de siège fédéral de la FFCK. La fiche d'inscription est disponible sur le site Internet : www.ffck.org (rubrique : formation / formations professionnelles / CQP).

Préparation CQP de Moniteur de Canoë-Kayak Option Eau calme - Eau vive

Dates et lieux de formation

- Journée de formation : 29 mars 2020 à Metz

Public

- Ouvert aux moniteurs fédéraux ayant pour projet d'obtenir le CQP de Moniteur de Canoë-Kayak (option Eau calme - Eau vive)

Contenu de la formation

- Présentation des épreuves du CQP
- Acquisition de connaissances et de savoir-faire dans le domaine de la sécurité en canoë-kayak (théorie et mise en situation pratique)

Coût de la formation : 30 € Coût réel : 35 € - Prise en charge CRCK : 14%

Comprenant la restauration, les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club.

- Date limite d'envoi du dossier : le 14 février 2020
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Entraîneur Fédéral – Niveau 1

Dates et lieux de formation

- Module EF1 - UC3 « Préparation physique générale et récupération » : 5 et 6 décembre 2020 à Nancy

Conditions d'inscription

- Être titulaire de la licence Canoë Plus
- Être en charge d'une mission d'entraînement

Coût de la formation : 100 € pour les bénévoles et 560€* pour les professionnels

Comprenant les frais de location du site de formation, les frais matériels, les frais des formateurs, les frais administratifs, les frais de restauration et d'hébergement ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

** Prise en charge par l'AFDAS sous réserve d'un accord de financement préalable (aménagement possibles du tarif si situation prouvée de non prise en charge avant le début de la formation).*

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

- Date limite d'envoi du dossier : 20 jours avant le début de la formation
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Fédération Française de Canoë Kayak
Service Formation
Base Nautique Olympique et Paralympique 2024
Route de Torcy
77360 VAIRES SUR MARNE
Email : serviceformation@ffck.org

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CNEF EF1)

Compétences développées

- Mettre en œuvre l'entraînement qu'on lui donne et l'adapter par rapport à l'environnement (conditions extérieures) et à l'humain ;
- Organiser l'entraînement au club, les sorties en compétition, l'encadrement des sportifs pendant les stages et souvent gérer un groupe nombreux et hétérogène de sportifs ;
- Former des sportifs jusqu'à la Pagaie Rouge, replacer leurs performances au regard des références internationales, être capable de diriger une séance d'échauffement, d'étirement, de renforcement musculaire, le tout en veillant à la prophylaxie ;
- Transmettre des valeurs citoyennes et sportives, ainsi que des principes d'éducation à la nutrition, de bonne conduite, de respect (de soi, des autres, de l'environnement, des règles...), d'éducation physique globale (respect de soi, son corps, sa santé), de repérer les fragilités et d'orienter vers le corps médical, et enfin, veiller aux conduites à risque notamment dopantes.

Accès

- Possibilité de s'inscrire à un seul module, deux, trois, quatre, ou à l'ensemble de la formation selon vos objectifs.

Organisation de la formation en 4 modules

- M1 : Organiser l'entraînement
Construire des groupes d'entraînement ; reconnaître et s'adapter à différents publics ; construire des plannings
- M2 : Entraîner dans une discipline
Comprendre et relier les facteurs de la performance ; repérer des étapes de progression ; former un pagayeur jusqu'à la Pagaie Rouge
- M3 : Préparation Physique générale (PPG) et Récupération
Connaître et utiliser des seuils de travail ; optimiser la charge d'entraînement ; conduire des échauffements et des séances de renforcement musculaire à thèmes ; organiser la récupération
- M4 : Posture d'entraîneur
Diffuser des valeurs éducatives, citoyennes et de performance ; communiquer efficacement en fonction du contexte (briefing, débriefing, feed-back)

Conditions d'accès à la certification

- Être en possession d'une Licence Canoë plus
- Être Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (ou équivalence définie dans le règlement du diplôme)
- Avoir participé aux 4 modules de formation
- Avoir réalisé la période de mise en situation pratique dans le club avec l'accompagnement d'un tuteur

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION DES ENTRAÎNEURS

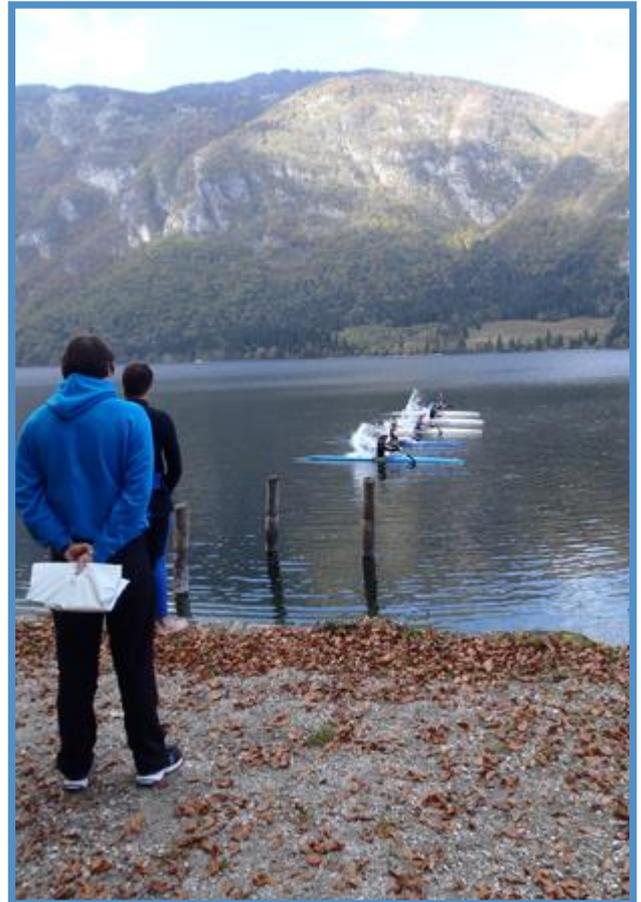
La Filière de formation des Entraîneurs c'est quoi ?

C'est la filière de formation des entraîneurs de la FFCK. Elle répond à un enjeu stratégique de formation des entraîneurs de canoë-kayak et de performance des équipes de France à moyen et long termes.

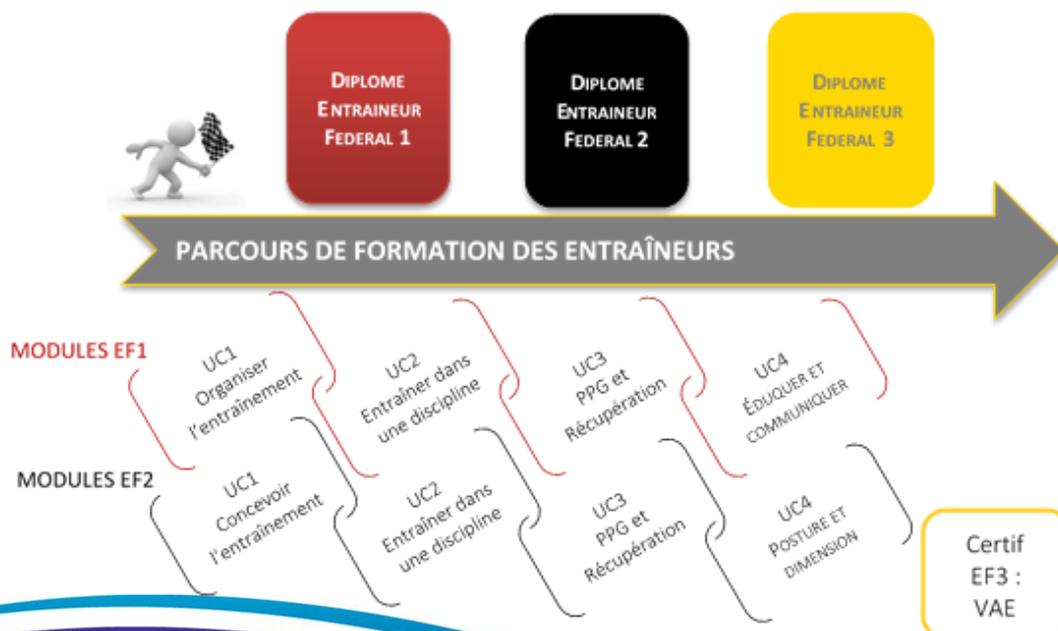
Dans le but d'être accessible au plus grand nombre, ce Parcours de Formation peut être intégré dans différents cas de figure :

- en étant bénévole ou salarié,
- sans pré-requis de niveau individuel de navigation,
- en formation diplômante ou en formation continue non diplômante,
- avec comme objectif un diplôme fédéral (Entraîneur Fédéral) ou un diplôme d'Etat (DEJEPS).

Il y a donc plusieurs entrées possibles dans ce parcours selon vos objectifs et votre niveau initial.



Le parcours de Formation des Entraîneurs s'appuie sur 3 niveaux de diplômes



Qu'est-ce que l'EF1 - Entraîneur Fédéral 1

C'est une formation, de la FFCK, composée de 4 modules de 2 jours, mise en œuvre par les CRCK à destination de tous et d'une période d'alternance en structure.

- UC 1 = Organiser l'entraînement
- UC 2 = Entraîner dans une discipline
- UC 3 = Préparation physique générale et récupération
- UC 4 = Relation aux sportifs



Conditions pour s'inscrire et participer à l'EF1

- Licence fédérale Canoë Plus
- Être en charge d'une mission d'entraînement en canoë-kayak

Conditions de certification

- Être en possession d'une Licence Canoë plus
- Être Moniteur - Monitrice fédérale Pagaies Couleurs ou équivalence définie dans le règlement du diplôme
- Avoir participé aux 4 modules de formation
- Avoir réalisé la période de mise en situation pratique dans le club avec l'accompagnement d'un tuteur

Le parcours de formation peut s'étaler sur 4 années au maximum.

Les modules sont réalisables dans l'ordre qui convient à l'entraîneur stagiaire, en alternance avec des temps de mise en pratique en structure.

Combien ça coute ?

Le coût du module est de 50 euros pour les bénévoles et de 150 euros pour les salariés. Il comprend les frais suivants :

- Frais de location des sites de formation
- Frais matériels
- Frais des formateurs
- Frais de fonctionnement administratif

Comment s'inscrire ?

C'est le club qui inscrit ses stagiaires auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

Formation Pagaie Couleur Bleue Rivière Sportive



Dates et lieux de formation

- Stage de formation : du 20 au 26 juillet 2020 dans les Hautes-Alpes (Vallée de la Durance)
La journée du 20 juillet sera consacrée au déplacement aller et à l'installation du campement. La journée du 26 juillet sera consacrée au rangement du campement et au déplacement retour.

Public

- Licenciés FFCK possédant la Pagaie Verte Eau Vive

Conditions d'inscription

- Être titulaire de la licence Canoë Plus
- Être titulaire de la Pagaie Verte Eau Vive
- Être capable d'esquimauter en eau vive

Objectifs la formation

- Naviguer en autonomie en rivière de classe III
- Passer d'une démarche de navigation individuelle à la notion de groupe notamment en sécurité.
- Descendre avec sécurité et aisance une rivière de classe III.
- Participer activement à la sécurité préventive et active, jusqu'en classe III.
- Apprécier le niveau d'eau d'une rivière et identifier les principaux dangers objectifs.
- Comprendre l'écosystème d'un milieu aquatique.

Contenus de la formation

- Navigation sur les différentes rivières de la région (Guil, Guisane, Gyrone, ...)
- Organisation de la sécurité préventive
- Participation à la sécurité active
- Apprentissages techniques spécifiques

Coût de la formation : 400 €

Comprenant l'hébergement (camping), la restauration (gestion libre), les frais de déplacement (au départ du Grand-Est), les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques.

Envoi du dossier d'inscription

- Date limite d'envoi du dossier : le 15 juin 2020
- Effectif limité à 12 personnes
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Formation Pagaie Couleur Rouge Rivière Sportive



Dates et lieux de formation

- Stage de formation : du 20 au 26 juillet 2020 dans les Hautes-Alpes (Vallée de la Durance)
La journée du 20 juillet sera consacrée au déplacement aller et à l'installation du campement. La journée du 26 juillet sera consacrée au rangement du campement et au déplacement retour.

Public

- Licenciés FFCK possédant la Pagaie Bleue Eau Vive

Conditions d'inscription

- Être titulaire de la licence Canoë Plus
- Être titulaire de la Pagaie Bleue Eau Vive et d'une expérience de navigation de niveau Pagaie Rouge Rivière Sportive (cf. Carnet de navigation)

Objectifs la formation

- Naviguer avec anticipation en classe III et franchir avec aisance des passages de classe IV.
- Passer d'une démarche de navigation individuelle à la notion de groupe notamment en sécurité.
- Descendre avec sécurité et aisance une rivière de classe III (passage 4).
- Participer activement à la sécurité préventive et active, jusqu'en classe III (passage 4).
- Apprécier le niveau d'eau d'une rivière et identifier les principaux dangers objectifs.
- Comprendre l'écosystème d'un milieu aquatique.

Contenus de la formation

- Navigation sur les différentes rivières de la région (Guil, Guisane, Gyronde, ...)
- Participation au choix des programmes de navigation
- Organisation de la sécurité préventive
- Participation à la sécurité active
- Apprentissages techniques spécifiques

Coût de la formation : 400 €

Comprenant l'hébergement (camping), la restauration (gestion libre), les frais de déplacement (au départ du Grand-Est), les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques.

Envoi du dossier d'inscription

- Date limite d'envoi du dossier : le 15 juin 2020
- Effectif limité à 12 personnes
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Formation « SPORT SANTÉ, SPORT ADAPTÉ & HANDIKAYAK »

Samedi 18 janvier 2020 - Tomblaine

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Bien différencier les trois différentes pratiques
- Identifier les besoins des clubs
- Sécuriser les pratiques

CONTENUS PRINCIPAUX :

- Pathologies
- Financement
- Matériels
- Sécurité
- Accueil et rassemblement

DATES ET LIEU DE FORMATION :

Samedi 18 janvier 2020

Maison Régionale des Sports

13 rue Jean Moulin - 54 510 TOMBLAINE

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour

Début de la formation : accueil 9h30 – début 10h

Fin de la formation : 17h

FORMATEUR :

Julien HATTON, Ergothérapeute, référent handikayak / paracanoë

Rosalie KEMPF, Educatrice Médico-sportive (Prescri'mouv), formatrice Pagaies Santé, Educatrice en APA

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9h30 - 10h00	Accueil des participants
10h00 - 11h30	Handisport / Sport Adapté
11h30 - 12h30	Sport Santé
12h30 - 13h30	Repas
13h30 - 15h00	Sécuriser les pratiques
15h00 - 16h00	Financement / rassemblement
16h00 - 17h00	Besoins des clubs

PUBLICS CONCERNES

- Toute personne en lien d'un projet club sport santé, sport adapté, handikayak ; mis en place ou en projet

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 13 janvier 2020

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES

Coûts pédagogiques et de restauration pris en charge par le CRCK.

COUPON-REPONSE DE PARTICIPATION :

A retourner à par E-mail à grandest@ffck.org avant le 13 janvier 2020.

NOM : _____ Prénom : _____

Club: _____ N° de licence : _____

Email : _____ N° tél. portable : _____

Formation « Gestionnaire des courses CompetFFCK » - Niveau Expert

Dimanche 19 janvier 2020 - Nancy

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser le nouveau logiciel de gestion de course « CompetFFCK » pour gérer les compétitions nationales et interrégionales Slalom et Descente en 2020 sur le territoire Grand Est

CONTENUS PRINCIPAUX :

- Découverte du nouveau logiciel « CompetFFCK » : présentation, inscription, gestion de course sans phase de progression, gestion de course avec des phases de progression, impression, ...
- Mise en situation de gestion de course : mise en réseau, connexion des cellules, Traps, Poire, ...

DATES ET LIEU DE FORMATION :

Dimanche 19 janvier 2020
Pôle France et Espoir de Nancy
51 Boulevard d'Austrasie - 54000 Nancy

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour

Début de la formation : 9H30
Fin de la formation : 17H00

FORMATEUR :

Lionel FRAISSE, Conseiller Technique Fédéral National
Boris MEISSNER, membre de la CNA Descente

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Etienne BAUDU, Conseiller Technique Régional
Tél : 06 19 58 97 27 – Email : ebaudu@ffck.org

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9h30 – 9h45	Accueil des participants
9h45 – 10h00	Tour de table et objectifs
10h00 – 10h15	Présentation de CompetFFCK
10h15 - 10h30	Module Inscription
10h30 - 12h30	Module Gestion de Course
12h30 - 13h15	Repas
13h15 - 14h45	Mise en réseau, connexion des cellules, Traps, Poire
14h45 - 16h15	Mise en situation
16h15 - 16h45	Module Impression
16h45 - 17h00	Bilan

PUBLICS CONCERNES

Gestionnaires des courses expérimentés (FFCanoe) en charge de courses nationales et interrégionales Slalom et/ou Descente en 2020 sur le territoire Grand Est.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 13 janvier 2020

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES

Coûts pédagogiques pris en charge par la FFCK.
Coûts de restauration pris en charge par le CRCK.

Pour poursuivre le déploiement du nouveau logiciel et former de nouveaux gestionnaires de courses sur le territoire, des formations seront programmées au cours de l'année 2020 ...



COUPON-REPONSE DE PARTICIPATION :

A retourner à par E-mail à grandest@ffck.org avant le 13 janvier 2020.

NOM : _____ Prénom : _____

Club: _____ N° de licence : _____

Email : _____ N° tél. portable : _____

Bulletin d'inscription à une formation fédérale

A envoyer avec le dossier complet des pièces demandées au :

Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
BP 70001 - 54510 TOMBLAINE

Intitulé de la session de formation :

<input type="checkbox"/> MFPC option EC-EV (Option 1) Module d'entrée en formation : 28-29/03/2020 - Metz Stage de formation : 20-26/07/2020 - Hautes-Alpes Examen final : 22/11/2020 ou 06/12/2020 - Lieu à définir	<input type="checkbox"/> MFPC option EC-EV (Option 2) Module d'entrée en formation : 25-26/04/2020 - Metz Stage de formation : 20-26/07/2020 - Hautes-Alpes Examen final : : 22/11/2020 ou 06/12/2020 - Lieu à définir	350 €
<input type="checkbox"/> Recyclage MFPC « Sécurité » (Option 1) 1 journée de formation : 28/03/2020 - Metz	<input type="checkbox"/> Recyclage MFPC « Sécurité » (Option 2) 1 journée de formation : 25/04/2020 - Metz	30 €
<input type="checkbox"/> Recyclage MFPC « Sécurité & CCPC » (Option 1) 2 journées de formation : 28-29/03/2020 - Metz	<input type="checkbox"/> Recyclage MFPC « Sécurité & CCPC » (Option 2) 2 journées de formation : 25-26/04/2020 - Metz	80 €
<input type="checkbox"/> VAEF AMFPC option EC-EV (Option 1) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie PC & Sécurité" : 28-29/03/2020 - Metz Entretien avec le jury d'octroi : 29/03/2020 - Metz	<input type="checkbox"/> VAEF AMFPC option EC-EV (Option 2) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie PC & Sécurité" : 25-26/04/2020 - Metz Entretien avec le jury d'octroi : 26/04/2020 - Metz	125 €
<input type="checkbox"/> VAEF MFPC option EC-EV (Option 1) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie PC & Sécurité" : 28-29/03/2020 - Metz Entretien avec le jury d'octroi : 29/03/2020 - Metz	<input type="checkbox"/> VAEF MFPC option EC-EV (Option 2) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie PC & Sécurité" : 25-26/04/2020 - Metz Entretien avec le jury d'octroi : 26/04/2020 - Metz	125 €
<input type="checkbox"/> Habilitation CCPC (Option 1) Journée de formation : 29/03/2020 - Metz	<input type="checkbox"/> Habilitation CCPC (Option 2) Journée de formation : 26/04/2020 - Metz	50 €
<input type="checkbox"/> Préparation CQP Journée de formation : 29/03/2020 - Metz		30 €
<input type="checkbox"/> Formation Pagaie Couleur Bleue Rivière Sportive Stage de formation : 20-26/07/2020 - Hautes-Alpes	<input type="checkbox"/> Formation Pagaie Couleur Rouge Rivière Sportive Stage de formation : 20-26/07/2020 - Hautes-Alpes	400 €

Cocher la case correspondante

Participant :

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ N° de licence : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
N° tél. fixe : _____ N° tél. portable : _____
Email : _____
Pagaie Couleur Eau Calme : _____ Pagaie Couleur Eau Vive : _____

Informations relatives au club :

NOM du club : _____ NOM du tuteur : _____
Signature du président et tampon du club : _____ Qualification du tuteur : _____

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné CRCK Grand Est au plus tard 1 mois avant le début de la formation, accompagné du règlement de la formation.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.

Autorisation parentale de participation (pour les mineurs) :

Je soussigné, _____ (père, mère, tuteur)
autorise mon fils, ma fille, _____ (nom et prénom du stagiaire)
à participer aux actions de la formation organisées par la Commission Enseignement Formation du Comité
Régional de Canoë Kayak Grand Est durant l'année 2020.

AUTORISE le responsable du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tout soin jugés
nécessaires par le corps médical, ainsi qu'à pouvoir reprendre en charge lui-même l'enfant dans le service
hospitalier (ou dans le service médical concerné) à la fin du traitement ou de l'intervention.

Important : veuillez nous signaler les renseignements médicaux s'il y a lieu tels qu'asthme, allergies, ...

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Personne à prévenir en d'urgence : _____

N° de téléphone (domicile) : _____

N° de téléphone (travail) : _____

Fait à _____ le _____.

Signature du ou des responsables légal(aux) :

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

DATE DE LA SESSION : **LIEU DE LA SESSION :**

Option(s) : CQP eau calme - eau vive CQP eau calme - mer
 Module court entier (2 jours) Épreuves sécurité uniquement (1 jour)

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Numéro de licence CC+ :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tel : E-mail :

FACTURATION (par le club, le membre agréé ou le comité régional, à remplir impérativement au moment de l'inscription)

Raison sociale :
 Numéro de la structure :
 Nom de la personne à contacter :
 Tel : E-mail :

Les frais pédagogiques seront prélevés via Extranet directement sur le compte de la structure, à l'inscription à la formation.

PRE-REQUIS A L'INSCRIPTION :

Diplôme fédéral : Moniteur CK MFPC Pagaie Bleue (ou supérieure) eau calme
 Option : Pagaie Bleue (ou supérieure) eau vive
 Date de fin de validité : Pagaie Bleue (ou supérieure) mer
 CRCK formateur : PSC1

Merci de nous fournir une copie de votre PSC1 ainsi que de votre carte d'identité recto-verso

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné à la FFCK au plus tard 20 jours avant la date de la formation. La structure ou le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente telles que reproduites au verso du présent bulletin d'inscription et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de la FFCK. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Date, cachet et signature de la structure ET du participant

Structure

Participant

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de la FFCK. La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Ces conditions générales de vente s'appliquent à compter d'un mois avant le début de la formation.

ARTICLE 2 : Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. Celui-ci doit être envoyé au service formation de la FFCK au plus tard 20 jours avant le début de la formation. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre d'inscriptions est trop faible ou trop élevé une option est enregistrée sur la prochaine action identique (article 6).

Les contenus énoncés dans le descriptif de la formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

ARTICLE 3 : Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée avec un devis à la structure pour transmission au participant huit (8) jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation. L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée à la structure accompagnée de la copie de la feuille d'émargement et de la facture.

ARTICLE 4 : Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité en conformité avec l'article 6 des présentes conditions générales de vente. Les prix comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants.

ARTICLE 5 : Facture et conditions de règlement

La FFCK prélève au moment de l'inscription le montant directement sur Extranet.

ARTICLE 6 : Rétractation/annulation

A compter de la date de signature du bulletin, le participant a un délai de dix (10) jours francs pour se rétracter. Il en informe le service formation de la FFCK par mail avec accusé de réception (serviceformation@ffck.org). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant. En cas d'absence non justifiée du participant, la FFCK retiendra les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de la formation.

La FFCK se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard huit (8) jours avant le début de la session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la part de la FFCK, elle s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf en cas de report de l'inscription à une date ultérieure acceptée par la structure et/ou le participant.

ARTICLE 7 : Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de la FFCK. Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de la FFCK est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 8 : Différends éventuels

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention. En cas de désaccord persistant, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé de façon amiable entre les Parties, sera porté devant les tribunaux compétents.

Bulletin d'inscription EF 1

A retourner à serviceformation@ffck.org

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Intitulé du module de formation :

Date : Lieu : Montant :

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de licence CC+ :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : E-mail :

Fonction : Salarié d'une structure affiliée FFCK
 CTS/agent du ministère des sports

Bénévole d'une structure affiliée FFCK
 Autre :

FACTURATION (par le club, le membre agréé ou le comité régional, à remplir impérativement au moment de l'inscription)

Raison sociale :

Numéro de la structure (pour les structures FFCK) :

Nom de la personne à contacter :

Tel : E-mail :

Les frais pédagogiques seront prélevés via Extranet directement sur le compte de la structure, à l'inscription à la formation.

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné à la FFCK au plus tard 20 jours avant la date de la formation. La structure ou le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente telles que reproduites au verso du présent bulletin d'inscription et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de la FFCK. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Date, cachet et signature de la structure ET du participant

Structure

Participant

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de la FFCK. La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

Ces conditions générales de vente s'appliquent à compter d'un mois avant le début de la formation.

ARTICLE 2 : Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. Celui-ci doit être envoyé au service formation de la FFCK au plus tard 20 jours avant le début de la formation. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre d'inscriptions est trop faible ou trop élevé une option est enregistrée sur la prochaine action identique (article 6).

Les contenus énoncés dans le descriptif de la formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

ARTICLE 3 : Convocation et attestation de stage

Une convocation est adressée avec un devis à la structure pour transmission au participant huit (8) jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation. L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée à la structure accompagnée de la copie de la feuille d'émargement et de la facture.

ARTICLE 4 : Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité en conformité avec l'article 6 des présentes conditions générales de vente. Les prix comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants.

ARTICLE 5 : Facture et conditions de règlement

La FFCK prélève au moment de l'inscription le montant directement sur Extranet.

ARTICLE 6 : Rétractation/annulation

A compter de la date de signature du bulletin, le participant a un délai de dix (10) jours francs pour se rétracter. Il en informe le service formation de la FFCK par mail avec accusé de réception (serviceformation@ffck.org). Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du participant. En cas d'absence non justifiée du participant, la FFCK retiendra les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de la formation.

La FFCK se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard huit (8) jours avant le début de la session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant. En cas d'annulation de la part de la FFCK, elle s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf en cas de report de l'inscription à une date ultérieure acceptée par la structure et/ou le participant.

ARTICLE 7 : Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de la FFCK. Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de la FFCK est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

ARTICLE 8 : Différends éventuels

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend qui pourrait naître à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention. En cas de désaccord persistant, tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé de façon amiable entre les Parties, sera porté devant les tribunaux compétents.

Contacts

Juan GUERRERO

Président de la CREF Grand-Est

Tél : 06 48 27 51 75

Email : juanguerrero@orange.fr

Etienne BAUDU

Conseiller Technique Régional

Coordinateur des formations AMFPC-MFPC-CQP

Tél : 06 19 58 97 27

Email : ebaudu@ffck.org

Jean-Christophe BOIVIN

Conseiller Technique Régional

Coordinateur des formations EF1

Tél : 06 11 59 00 96

Email : jcboivin@ffck.org



COMITÉ GRAND EST

Comité Régional de Canoë-Kayak du Grand-Est

Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin – B.P. 70001
54 510 Tomblaine
Tél : 03 83 18 88 39
Email : grandest@ffck.org